

# Boîte à outils





# *Bienvenue dans la boîte à outils de SynHERA !*

Découvrez les différents outils auxquels vous pouvez avoir accès.

# *Pour commencer ...*

En une **vidéo**, découvrez SynHERA. Une vidéo promotionnelle que vous retrouverez également sur notre site internet, sur la page **Qui sommes-nous**. L'opportunité pour vous de mieux connaître notre structure, nos missions et nos services.

Comme vous pourrez le lire, SynHERA est une entreprise certifiée **ISO 9001**. Son champ d'application ? "La sensibilisation des partenaires à la recherche en Haute École, l'aide au montage de projets, la négociation des contrats de recherche et développement, la protection et l'exploitation des résultats de recherche et la formation des chercheurs".

Toujours sur cette page, vous aurez accès à notre dernier Rapport d'Activités. Découvrez-y notre équipe, notre bilan, nos objectifs et plongez au cœur de la recherche appliquée. En effet, dans ce Rapport d'Activités, nous vous invitons à parcourir un échantillon des différentes recherches des 19 Hautes Écoles et 10 Centres de Recherche associés qui composent le réseau SynHERA.

SynHERA dispose aussi d'une plateforme intranet où vous trouverez divers forums, informations et documents utiles. **Connectez-vous!**

Accédez également aux statut de SynHERA et son Règlement d'Ordre Intérieur via cette plateforme.

# *Suivez nos actualités*

SynHERA a mis en place une série d'outils afin de vous tenir informé de l'actualité de notre structure et des dernières informations concernant la recherche appliquée.

Sur notre page [News](#), parcourez les derniers articles mis en ligne et consultez nos ZOOMS avec des vidéos et des interviews des acteurs de la recherche. Retrouvez-nous également sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

N'hésitez pas à vous [inscrire à notre newsletter](#) afin de recevoir ces informations directement dans votre boîte mails !

SynHERA aide également les chercheurs à diffuser les résultats de leurs recherches menées au sein des Hautes Écoles et des Centres de Recherche associés, avec des propositions de sujets pour [Les Éclaireurs](#) diffusés sur la Première-RTBF. Une émission à ne pas rater !

# Participez à nos événements et formations

Tout au long de l'année, SynHERA organise différents événements et rencontres. **La Journée des Chercheurs en Haute École** est ainsi devenue un rendez-vous incontournable pour les membres de notre réseau.

Les Meet'In SynHERA permettent, eux, aux différents acteurs de la recherche de se rencontrer autour d'une thématique commune. Retrouvez tous nos **événements**.

SynHERA vous propose aussi une série de formations, comme **DiscovHER** pour découvrir le monde de la recherche, **ProPulse** pour se former à la recherche appliquée, ainsi que des **formations thématiques**.

Tous les détails concernant ces programmes de formations se retrouvent dans notre **Catalogue de formations**.



# *Financez votre recherche*

Notre équipe de conseillers scientifiques réalise un travail quotidien de veille afin d'identifier les derniers appels à projets pertinents pour les membres de notre réseau. Ceux-ci se retrouvent sur notre plateforme **Appels à projets**.

Les différents programmes européens de financement de la recherche permettent aussi d'apporter des solutions aux grands défis actuels et futurs que notre société doit relever. La cellule Europe de SynHERA vous en dit plus sur ces programmes et sur leurs spécificités sur notre page **Programme européens de financement de la recherche**.

Les chercheurs des Hautes Écoles et des Centres de Recherche associés peuvent également bénéficier d'un fonds pour les projets qui arriveraient à terme, avec des résultats qui ne seraient pas encore assez matures pour être valorisés. Le budget fourni par SynHERA permet de financer les dernières étapes de leur(s) projet(s), avant la mise sur le marché. Notre page **POC** (Proof Of Concept) vous donnera plus d'informations sur ce financement.



# *Une idée de projet ? Découvrez les outils pour vous lancer !*

## *DDC : Demande de compétences*

Ce document permet de formaliser et de standardiser une demande de compétences émanant d'entreprises à finalité économique ou à finalité sociale dans le cadre d'une recherche de compétences auprès du réseau SynHERA. Ce document est géré par les conseillers scientifiques de SynHERA.

## *DIP : Déclaration d'intention de projet*

Ce document est à compléter conjointement par le porteur de projet et le conseiller scientifique. Il permet au chercheur de formaliser l'objectif/la question de recherche, basé sur un étaiement de la littérature et le besoin constaté, de réfléchir au plan d'actions et d'estimer les ressources nécessaires. Ce document complété constituera la base pour répondre à tout appel à projets identifié pertinent.

## ➤ *DECEO : Demande d'expertise, de compétences, d'équipements et d'outils*

Ce document permet de formaliser une demande d'expertises, de compétences, d'équipements ou d'outils émanant d'un membre du réseau SynHERA afin de développer un partenariat avec un/des autre(s) membre(s) du réseau SynHERA. Ce document est géré par les conseillers scientifiques de SynHERA.

## ➤ *Fiche de compétences/équipements*

Cette fiche constitue un relevé des expertises, compétences, outils, équipements liés aux activités de recherche des Hautes Écoles et Centres de Recherche associés du réseau de SynHERA.

Pour obtenir plus d'informations concernant un de ces documents, merci de nous envoyer un **mail**.



# *Démarrez et valorisez votre recherche*

C'est parti : vous démarrez votre recherche !

Nous vous présentons plusieurs documents qui pourront vous être utiles lors des différentes étapes de votre recherche, du démarrage à la valorisation.

➤ *Le transfert de connaissances et son processus - Aide mémoire pour le chercheur*

Ce **mémo interactif**, réalisé en partenariat avec le réseau LIEU, reprend sur une ligne du temps les principales étapes d'un projet de recherche depuis la phase de recherche et développement jusqu'à la phase de transfert des connaissances. Des outils et des points d'attention sont repris à chaque étape.

➤ *Le cahier de laboratoire*

Cet outil scientifique et juridique permet d'assurer une traçabilité et de conserver la preuve des activités d'un chercheur à travers une consignation chronologique et quotidienne de ses travaux.

Pour obtenir ce document, merci d'envoyer un mail à **nos conseillers scientifiques**.

# *Bénéficiez d'un soutien juridique*

SynHERA dispose d'une bibliothèque de modèles de contrats juridiques relatifs à l'activité de recherche. Elle dispose également d'un modèle de règlement de propriété intellectuelle applicable aux activités d'enseignement et de recherche des Hautes Écoles. **Notre service juridique** vous accompagne dans l'adaptation de ces contrats à vos besoins spécifiques.

SynHERA peut également activer au profit d'un chercheur et à sa demande un code lui permettant de faire un i-dépôt en ligne à un coût réduit. Il s'agit là d'une preuve légale, juridiquement reconnue, qui permet de dater l'existence d'une idée ou d'une création.

De plus, notre service juridique peut aussi vous aider à déposer et financer une demande de brevet sur une invention résultant de vos travaux au moyen d'une aide financière spécifique.

Enfin, afin d'accompagner l'évolution numérique et faciliter la conclusion de conventions multi-partenaires, SynHERA propose l'accès à la plateforme de signature électronique **DocuSign** pour la signature de toute convention relative à un projet de recherche.



LUCK, LA PLATEFORME UNIQUE QUI RASSEMBLE ET DIFFUSE  
L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE EN HAUTE ÉCOLE.

## *Partagez et diffusez vos connaissances*

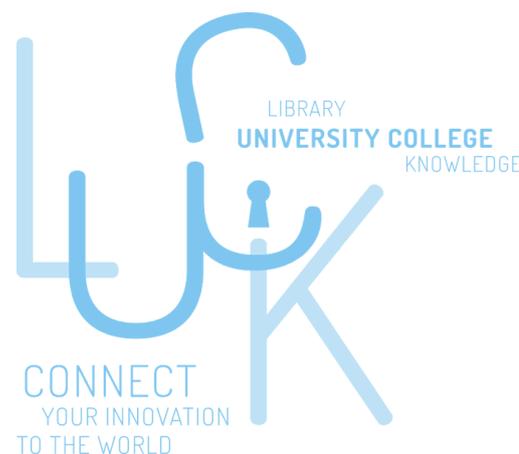
LUCK - Library of University College Knowledge - est une plateforme unique qui permet à tous les enseignants-chercheurs des Hautes Écoles et Centres de Recherche associés de poster toute publication liée à leur(s) activité(s).

Pour ces institutions, il s'agit d'une véritable opportunité de rendre visible et accessible, à tout un chacun, leur production scientifique.

Toutes les informations concernant cette plateforme se trouvent sur la page [LUCK](#).

A partir de cette page, vous pourrez accéder directement à la plateforme, au site vitrine avec des tutos explicatifs, et [vous inscrire à la newsletter](#) qui traite de l'actualité de LUCK et de l'Open Access.

Rappelons qu'en 2018 est entré en vigueur [le décret sur l'Open Access](#), adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci institue, pour tous les chercheurs, l'obligation de déposer leurs publications, issues de recherches financées en tout ou en partie par des pouvoirs publics, en libre accès, dans une archive institutionnelle numérique.



# *Découvrez les groupes et organes de SynHERA*

*L'Assemblée Générale* composée des membres effectifs de l'ASBL SynHERA qui ont un droit de vote, ainsi que de membres adhérents.

*Le Conseil d'Administration* composé d'un maximum de 19 administrateurs désignés selon les statuts de l'ASBL SynHERA.

*Le GT Coordinateurs de Recherche* composé pour chaque Haute École et son Centre de Recherche associé, du coordinateur de recherche au sein de la Haute École et/ou du responsable du Centre de Recherche associé à la Haute École.

*Le GTTP TAP* réunit toutes les personnes concernées par les aspects opérationnels de la recherche au sein des Hautes Écoles et des Centres de Recherche associés pour les catégories "Technique", "Agronomique" et "Paramédicale".

*Le GTTP Sciences Humaines et Sociales* réunit toutes les personnes concernées par les aspects opérationnels de la recherche au sein des Hautes Écoles et des Centres de Recherche associés pour les catégories "Sociale", "Économique", "Pédagogique" et "Arts appliqués".

*Le GT LUCK* a pour objectif à développer des projets autour de la plateforme LUCK, à évaluer cet outil et à établir des pistes d'amélioration.

*Les GT Ad hoc* sont des groupes-projets temporaires constitués par SynHERA en fonction de thématiques précises et répondant à des besoins bien définis. Ils seront composés des représentants des Hautes Écoles et Centres de Recherche concernés et intéressés par la problématique du GT ad hoc.

Accédez aux différentes instances dont vous êtes membres sur [l'intranet de SynHERA](#).

*Auriez-vous besoin d'un autre document  
spécifique ou d'informations plus précises ?*

*Envoyez-nous **un mail** ou contactez  
directement **un membre de l'équipe de  
SynHERA!***